



Pétition adressée à :
Benyamin Netanyahu, Premier ministre de l'Etat d'Israël
A envoyer à : Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris cedex 19

Israël : Stop à l'apartheid contre les Palestiniens !

Monsieur le Premier Ministre,

Je vous écris pour vous faire part de ma vive préoccupation concernant les dépossessions et les démolitions d'habitations dont sont victimes des millions de Palestiniens et de Palestiniennes. Depuis plus de 73 ans, l'État d'Israël a expulsé et déplacé de force des communautés palestiniennes entières et a démolie des centaines de milliers d'habitats palestiniens, causant des souffrances et des traumatismes terribles. À l'heure actuelle, au moins 150 000 de Palestiniens et Palestiniennes risquent de perdre leur domicile, et plus de 6 millions sont toujours des réfugiés, privés du droit au retour. Les lois, les politiques et les pratiques discriminatoires mises en place par les gouvernements israéliens successifs ont pour conséquence de maintenir une domination sur le peuple palestinien en Israël et dans les territoires palestiniens occupés. Un tel système institutionnalisé répond à la définition de l'apartheid en droit international. Les saisies de propriétés, tout comme les lois et les politiques en matière d'urbanisme qui désavantagent délibérément les Palestiniens et les Palestiniennes, en sont une illustration. Ces derniers sont contraints de construire leurs habitations sans permis car ceux-ci leur sont très fréquemment refusés. Et ces constructions illégales font ensuite l'objet de démolitions à grande échelle. Chaque semaine, des Palestiniens et des Palestiniennes voient leur dignité bafouée et sont victimes de déplacements forcés par le biais de ces démolitions ou expulsions. Je vous appelle donc à annuler immédiatement tous les ordres d'expulsions forcées et de démolition d'habitats à l'encontre de Palestiniens et des Palestiniennes en Israël et dans les territoires palestiniens occupés et à mettre fin à leurs déplacements forcés.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Pour connaître la date de fin de cette pétition, veuillez-vous rendre sur amnesty.fr/actions-en-cours

	NOM, PRENOM	CODE POSTAL	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller le Premier ministre de l'Etat d'Israël, Benyamin Netanyahu. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par son Président, Jean-Claude Samouiller. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant.

En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises au Premier ministre de l'Etat d'Israël, Benyamin Netanyahu. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes.